FR **MACHINE DEMONTE PNEU SEMI-AUTOMATIQUE VL/VU**
Manuel d'instructions – Notice originale – Instructions d'origine
Veuillez lire ce manuel d'instructions attentivement et entièrement avant toute utilisation

EN **SEMI-AUTOMATIC TYRE CHANGER FOR PASSENGER CARS AND LIGHT COMMERCIAL VEHICLES**
Translation of the original instructions
Please read this instruction manual carefully and completely before use

ES **MÁQUINA SEMIAUTOMÁTICA PARA DESMONTAJE DE NEUMÁTICOS DE VEHÍCULOS LIGEROS/COMERCIALES**
Traducción de las instrucciones originales
Lea atenta y completamente este manual de instrucciones antes de utilizarlo

FR

1. Instructions de Sécurité

AVERTISSEMENT ! Lors de l'utilisation d'outils électriques, il convient de toujours respecter les consignes de sécurité de base afin de réduire le risque de feu, de choc électrique et de blessure des personnes, y compris les consignes suivantes.

Lire l'ensemble de ces consignes avant toute utilisation de ce produit et sauvegarder ces informations pour des consultations ultérieures.

1.1. Instructions Générales

1. **Utiliser dans un environnement sécurisé :** il ne doit pas y avoir de risques d'explosions, de produits corrosifs dans l'environnement proche lors de l'utilisation.
2. **Tenir compte de l'environnement de la zone de travail** : ne pas exposer l'outil à la pluie. Ne pas utiliser l'outil dans des endroits humides, mouillés ou avec risque de projection d'eau. Maintenir la zone de travail bien éclairée. Ne pas utiliser les outils en présence de liquides ou de gaz inflammables.
3. **Conserver une zone de travail propre et ordonnée** : la zone de travail doit être visible de la position de travail. Les zones en désordre et les établis sont propices aux accidents
4. **Protection contre les chocs électriques** : éviter tout contact corporel avec des surfaces mises ou reliées à la terre (par exemple canalisations, radiateurs, cuisinières, réfrigérateurs).
5. **Maintenir les autres personnes éloignées** : Ne pas laisser les personnes, notamment les enfants, non concernées par le travail en cours, toucher l'outil ou le prolongateur, et les maintenir éloignées de la zone de travail, ETRE particulièrement vigilant avec les enfants et les animaux.
6. **Ranger les outils non utilisés** : les outils inutilisés doivent être rangés dans un endroit sec ou fermé à clé, hors de portée des enfants.
7. **Ne pas forcer l'outil** : un outil donne de meilleurs résultats de manière plus sûre au régime, à la puissance pour lequel il a été conçu.
8. **Utiliser l'outil approprié** : ne pas forcer un petit outil ou un petit accessoire à effectuer le travail d'un de plus grosse taille. Ne pas utiliser l'outil à une fin pour laquelle il n'est pas conçu.
9. **Porter des vêtements et équipement de protection adaptés** : ne jamais porter des vêtements amples, ni des bijoux, car ils peuvent être happés par des pièces en mouvement. Il est recommandé de porter des gants de protection. Contenir les cheveux longs. Le port de chaussures antidérapantes est recommandé pour les travaux en extérieur.
10. Utiliser un équipement de protection : utiliser des lunettes de sécurité, un masque normal ou anti-poussières si les opérations de travail génèrent de la poussière, des gants de protection (s'il n'y a pas de pièces en mouvement ou rotation).
11. **Ne pas trop se pencher** : maintenir un bon appui et rester en équilibre en tout temps.
12. **Traiter les outils avec soin** : maintenir les outils propres pour optimiser le travail et la sécurité. Suivre les instructions concernant la lubrification et le changement des accessoires. Examiner leur état périodiquement, au besoin, confier leur réparation à un poste d'entretien agréé.
13. **Rester alerté** : se concentrer sur le travail. Faire preuve de jugement. Ne pas se servir de l'outil lorsqu'on est fatigué.
14. **Rechercher les pièces endommagées** : avant d'utiliser l'outil, examiner soigneusement l'état des pièces pour s'assurer qu'elles fonctionnent correctement et qu'elles accomplissent leur tâche. Vérifier l'alignement et la liberté de fonctionnement des pièces mobiles, l'état et le montage des pièces et toutes autres conditions susceptibles d'affecter défavorablement le fonctionnement. Il faut réparer toute pièce dont l'état laisse à désirer ou en remplacer par un poste de service agréé sauf si autrement indiqué dans ce manuel d'instructions.
15. **Ne pas utiliser le câble/cordon dans de mauvaises conditions** : ne jamais exercer de saccades sur le câble/cordon afin de le déconnecter de la fiche de prise de courant. Maintenir le câble/cordon à l'écart de la chaleur, de tout lubrifiant et de toutes arêtes vives. Examiner les prolongateurs de manière régulière et les remplacer s'ils sont endommagés
16. **Entretenir les outils avec soin** : garder les outils de coupe affûtés et propres pour des performances meilleures et plus sûres. Suivre les instructions de graissage et de remplacement des accessoires. Examiner les câbles/cordons des outils de manière régulière et les faire réparer, lorsqu'ils sont endommagés, par un service d'entretien agréé

17. **Ne pas modifier la machine** : aucune modification et/ou reconversion ne doit être effectuée. L'usage d'accessoires ou attachements autres que ceux recommandés dans ce manuel d'instructions peut entraîner des blessures personnelles.
18. **Confier la réparation de l'outil à un spécialiste** : cet appareil électrique est conforme aux règles de sécurité prévues. La réparation des appareils électriques effectuée par des personnes non qualifiées présente des risques de blessures pour l'utilisateur.
19. Maintenir les poignées sèches, propres et exemptes de tout lubrifiant et de toute graisse.
20. **Déconnecter les outils** : déconnecter les outils de l'alimentation lorsqu'ils ne sont pas utilisés, avant leur entretien et lors du remplacement des accessoires, tels que lames, forets et organes de coupe.
21. **Retirer les clés de réglage** : prendre l'habitude de vérifier si les clés et autres organes de réglage sont retirés de l'outil avant de le mettre en marche.
22. **Eviter tout démarrage intempestif** : Cette démonte-pneu ne possède ni interrupteur principal. Une mise sous tension électrique et pneumatique non maîtrisée peut provoquer un démarrage soudain de l'axe rotatif, des pinces ou des bras pneumatiques, entraînant des blessures ou des dommages matériels.
    - Ne pas laisser l'équipement inactif et s'assurer que l'environnement est sûr et sans personnes à proximité.
    - Manipuler les commandes uniquement lorsque l'intention est claire.
    - Isoler l'alimentation électrique et pneumatique pendant la maintenance ou le réglage des pneus, pinces ou bras pneumatiques.
23. **Rester vigilant** : regarder ce que vous êtes en train de faire, faire preuve de bon sens et ne pas utiliser l'outil lorsque vous êtes fatigué.
24. **Vérifier les parties endommagées** : avant d'utiliser l'outil à d'autres fins, il convient de l'examiner attentivement afin de déterminer qu'il fonctionnera correctement et accomplira sa fonction prévue. Vérifier l'alignement ou le blocage des parties mobiles, ainsi que l'absence de toutes pièces cassées ou de toute condition de fixation et autres conditions, susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'outil. Il convient de réparer ou de remplacer correctement un protecteur ou toute autre partie endommagée par un centre d'entretien agréé, sauf indication contraire dans le présent manuel d'instructions. Faire remplacer les interrupteurs défectueux par un centre d'entretien agréé. Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à l'état d'arrêt.
25. **Avertissement** : l'utilisation de tout accessoire ou de toute fixation autre que celui ou celle recommandé(e) dans le présent manuel d'instructions peut présenter un risque de blessure des personnes.
26. **Faire réparer l'outil par une personne qualifiée** : cet outil électrique satisfait les règles de sécurité correspondantes. Il convient que les réparations soient effectuées uniquement par des personnes qualifiées en utilisant des pièces de rechange d'origine. A défaut, cela peut exposer l'utilisateur à un danger important.

1.2. Instructions Particulières

1. **Le démonte-pneu doit uniquement être utilisé par des opérateurs formés de manière adéquate.**
2. Toute modification ou altération sans autorisation du fabricant libère celui-ci de toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects.
3. Conserver la machine à l'écart de matériaux combustibles ou explosifs et éviter l'exposition directe au soleil ou à des sources de chaleur.
4. En cas de danger ou de situation anormale, arrêter la machine et contacter le fabricant.
5. Utiliser uniquement les pièces détachées et accessoires d'origine, installés par du personnel autorisé selon la notice.
6. Le personnel non autorisé doit rester à distance de la machine.
7. Positionnement des mains et des pieds : ne jamais placer les mains ou les pieds entre les mâchoires, le plateau tournant, le bras décolle-talon ou la tête de montage/démontage pendant le fonctionnement.
8. Ne pas se tenir derrière le bras vertical ou dans la trajectoire des bras mobiles lors de l'utilisation.
9. Maintenir le pneu et la jante propres pour éviter tout glissement ou mauvaise prise.
10. Entretenir la machine régulièrement : graissage, vérification des pièces mobiles, inspection des pédales et des dispositifs de sécurité.
11. Pièces de rechange : Il est impératif d'utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou certifiées par le fabricant. L'utilisation de pièces non conformes peut entraîner des défaillances, une diminution des performances, voire des risques pour la sécurité, et annule la garantie du produit.
12. L'environnement de travail peut contenir des matières inflammables. Il est recommandé de maintenir la zone propre et de veiller à ce que les extincteurs disponibles soient en état de fonctionnement. En cas d'incendie, utiliser un extincteur adapté aux feux électriques.

13. Mise à la terre des éléments métalliques : Tous les éléments métalliques situés à proximité de la machine (par exemple, dans un rayon de 2,5 m) et pouvant être touchés simultanément (tuyaux, clôtures, échelles, mains courantes, etc.) doivent être mis à la terre.
14. Respecter toutes les réglementations locales en matière d'électricité et de sécurité au travail.
15. Toujours vérifier que la tension et la fréquence du réseau correspondent aux indications figurant sur la plaque signalétique de la machine.
16. AVERTISSEMENT ! Le bruit de la phase de dégonflage, le bruit de la phase de décollage du talon et le bruit de la phase d'insertion du talon ne sont pas pris en compte pour la déclaration des émissions sonores car ils ne font pas partie du fonctionnement de la machine, cependant ils sont plus bruyants que la machine elle-même. L'expérience montre que le niveau de pression acoustique d'émission pondéré A au poste de l'opérateur pour ces opérations peut aller jusqu'à 85 dB. Par conséquent, pour éviter le risque de dommages auditifs ou d'autres perturbations physiologiques, en cas de niveau de pression acoustique pondéré A supérieur à 80 dB et pendant ces trois phases, un dispositif de protection auditive doit être porté.
17. Si un panneau d'avertissement de sécurité est endommagé, l'utilisateur peut contacter le service après-vente, afin de remplacer le panneau endommagé dans les plus brefs délais.
18. La totalité des instructions d'utilisateur doit être respectée lors de l'utilisation du démonte-pneu.
19. Lors de l'insertion du talon, la pression maximale définie par le fabricant de pneumatiques doit être strictement respectée afin d'éviter tout risque de projection ou de dommage.
20. Utiliser un équipement de lutte contre l'incendie adapté, extincteur à poudre polyvalente (ABC) ou extincteur CO_2 (dioxyde de carbone).

1.3. Symboles d'avertissement et électriques

Fig.1-3
Couleur de la machine non contractuelle

	Danger de choc électrique
	Risque d'écrasement des pieds dans le dispositif de décollage du talon
	Risque d'écrasement des mains dans le dispositif de décollage du talon
	Risque d'écrasement des mains entre la jante et le dispositif de serrage
	Risque d'écrasement des mains sous la tête de montage
	Déconnexion de l'alimentation en énergie
	Protection auditive et visuelle
	Seul un opérateur peut travailler sur la machine

	Lire la notice avant utilisation		Pression d'entrée maximum 1000 kPa (10 bar)		Risque d'explosion
	Gants de protection obligatoires		Avertissement		
	Vêtements de protection obligatoires		Les machines n'ont pas leur place dans les ordures ménagères.		
	Chaussures de sécurité obligatoires		Courant alternatif		

2. Présentation

2.1. Domaine d'application

Ce démonte-pneu est conçu pour le montage et le démontage de pneus sur des jantes de 10" à 22", avec un diamètre maximal de 40" (1000mm).

Il n'est pas adapté au montage ou démontage de pneumatiques UHP (Ultra-Hautes Performances) ni RFT (RunFlat / roulage à plat).

Toute utilisation en dehors de ces limites n'est pas recommandée et considérée comme inappropriée. Le fabricant ne peut pas être tenu responsable des dommages résultant d'une utilisation non conforme à ce cette notice.

Le démonte-pneu est principalement utilisé pour les pneus de voiture. Pour démonter des pneus de moto avec cet appareil, il est nécessaire d'utiliser un adaptateur spécial Réf. 53342 (non inclus).

2.2. Caractéristiques Techniques

	Modèle 53320
Puissance	0,37 kW
Tension / fréquence	230V~, 1Ph, 50/60Hz
Courant	5,9A
Cable	Section maximale du conducteur : 1.5mm² Max 40A
Fusible	13A
Pression de fonctionnement	8-10 bar
Force de décollement du talon	2500kg
Pression de gonflage max	3,5 bar
Vitesse de rotation max	6 rpm
Couple maximal de l'arbre	1200Nm
Diamètre maximal du pneu (D_{max})	40" (1000mm)
Largeur du pneu max	14"
Serrage externe	10"-20"
Serrage interne	12"-22"
Class	I

Poids net / brut	164kg /184kg
Dimension	Machine : 1000 × 900 × 1840 mm Emballage : 970 × 770 × 885 mm
Émission sonore	< 70dB(A)
Température de fonctionnement	5 °C à 40 °C
Humidité relative	≤ 50 % à max 40 °C ; ≤ 90 % à 5 °C

2.3. Vue générale

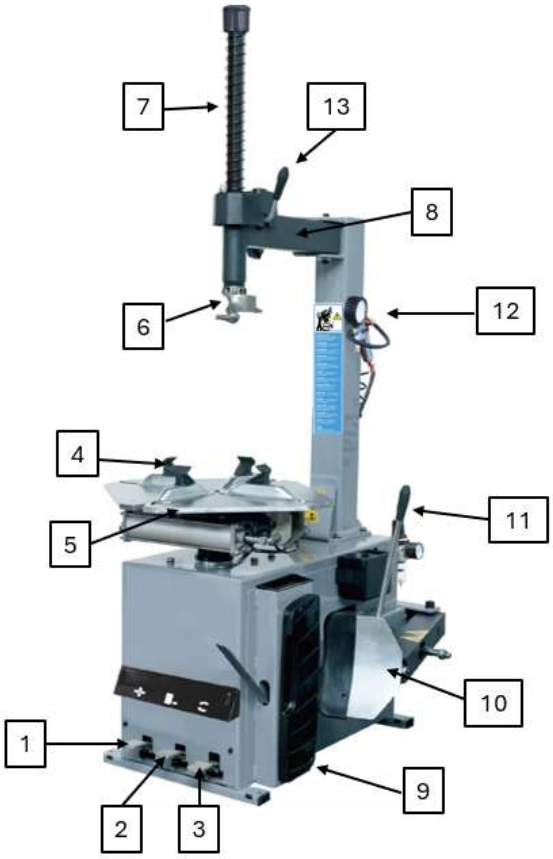

1	Pédale d'ouverture et de fermeture des mâchoires de serrage de jante
2	Pédale de commande du détalonneur
3	Pédale de commande de la rotation
4	Mâchoire
5	Plateau tournant
6	Bec de détalonnage (tête de montage)
7	Bras hexagonal
8	Bras pivotant
9	Patin caoutchouc
10	Pelle du détalonneur
11	Bras du détalonneur
12	Potence
13	Poignée de verrouillage

Fig. 2-3
Couleur de la machine non contractuelle

2.4. Transport

1. Transporter le démonte-pneu dans son emballage d'origine.
2. Maintenir la machine dans la position indiquée sur l'emballage.
3. Déplacer la machine emballée à l'aide d'un chariot élévateur de capacité appropriée.
4. Introduire les fourches aux points prévus (voir figure 2-4).

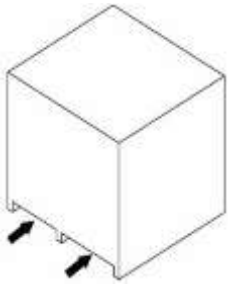

Fig. 2-4

2.5. Déballage

- Utiliser des équipements de protection adaptés lors du déballage (gants, etc.).
- Vérifier l'état de l'équipement et s'assurer qu'aucune pièce n'est endommagée ou manquante. En cas de doute, ne pas utiliser la machine et contacter le revendeur.
- Placer les matériaux d'emballage (planches, clous, vis, sacs plastiques) dans un endroit sûr.

3. Installation

3.1. Espace requis

Avertissement ! L'utilisation du démonte-pneu est strictement interdite en présence de gaz explosifs.

- Lors du choix du lieu d'installation, s'assurer que celui-ci est conforme aux réglementations en vigueur en matière de sécurité au travail.
- La machine doit être raccordée à l'alimentation électrique et au système d'air comprimé. Il est donc recommandé de l'installer à proximité de ces sources.
- L'espace autour de la machine doit respecter les dimensions minimales indiquées (voir Fig. 3-1) afin de permettre le fonctionnement correct de toutes les parties de la machine sans restriction.
- Si la machine est installée à l'extérieur, elle doit être protégée par un abri.
- Revêtement de sol : Le démonte-pneu doit être installé sur un sol plat, stable et résistant, de préférence en béton. Le revêtement doit être antidérapant et résistant aux huiles et carburants afin d'assurer la stabilité de la machine et la sécurité de l'opérateur.
- Respecter la valeur limite de la pente sans ancrage, généralement ne pas dépasser 2°, pour éviter tout risque de renversement.

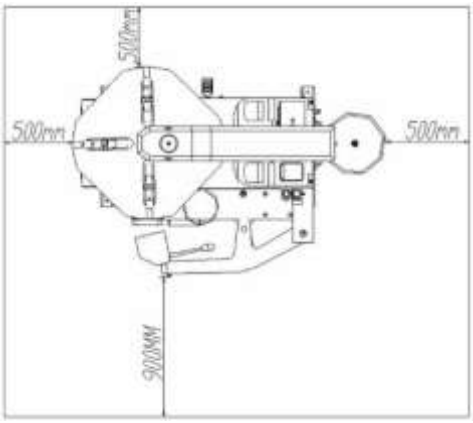

Fig. 3-1

3.2. Mise en service

- Avant toute connexion, vérifier que les caractéristiques de vos installations correspondent à celles requises par la machine.
- Raccorder la machine à une prise avec mise à la terre et protection.
- Le câble ne doit pas être pincé, écrasé, ni en contact avec des surfaces chaudes ou tranchantes.
- Toute intervention sur le système électrique doit être réalisée par du personnel qualifié.
- Connecter la machine à une installation électrique équipée de fusibles, d'une bonne mise à la terre conforme à la réglementation et d'un disjoncteur automatique.

Avertissement ! Si la machine n'est pas fournie avec une prise, l'utilisateur doit en installer une d'au moins 16 A et correspondant à la tension de la machine, conformément à la réglementation.

3.3. Test de fonctionnement

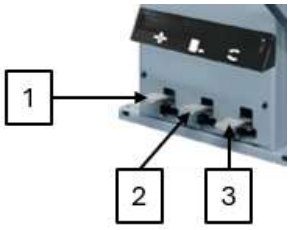

Fig. 3-4

- La pédale (1) ouvre les quatre mâchoires ; en appuyant de nouveau, elles se ferment.
- La pédale (2) active le décolle-talon ; il revient à sa position initiale dès que la pédale est relâchée.
- En appuyant sur la pédale (3), le plateau tournant doit tourner dans le sens horaire ; en tirant la pédale vers le haut, il doit tourner dans le sens antihoraire.

4. Utilisation

4.1. Avant l'utilisation

Ne pas utiliser la machine sans avoir lu et compris l'ensemble du manuel et des avertissements.

Avertissement ! Avant toute opération, dégonfler le pneu et retirer tous les poids d'équilibrage.

Équipements de protection obligatoires :

- Pendant l'utilisation, porter obligatoirement gants, lunettes de protection et protection auditive.
- Il est recommandé de porter chaussures de sécurité et vêtements ajustés.

Dispositif de levage pour pneumatiques :

Lorsque le poids du pneumatique dépasse 10 kg, il est nécessaire d'utiliser un dispositif de levage pour assister le déplacement ou l'installation, afin d'éviter toute blessure à l'opérateur due à la manipulation manuelle.

- Choisir la configuration de chargement appropriée selon le type de pneumatique et les recommandations du fabricant.
- Vérifier la stabilité et l'état du dispositif avant toute utilisation.
- Installer le dispositif de levage correctement en respectant les points d'appui et les consignes du constructeur.
- Limiter la fréquence d'utilisation pour éviter la surcharge et l'usure prématurée du mécanisme.
- Respecter les consignes de sécurité et ne jamais soulever de charges sans dispositif approprié.

L'utilisation du démonte-pneu se divise en 3 étapes :

⇨ Décolletage du talon
⇨ Démontage du pneu
⇨ Montage du pneu

4.2. Positions de travail et zone de danger

- L'opérateur doit se tenir dans la zone de sécurité indiquée sur la figure et éviter d'entrer dans la zone dangereuse (zone de rotation du plateau, des mâchoires et du décolle-talon).
- La figure 4-2 indique les principales parties mobiles et les zones dangereuses pour faciliter une utilisation sécurisée.

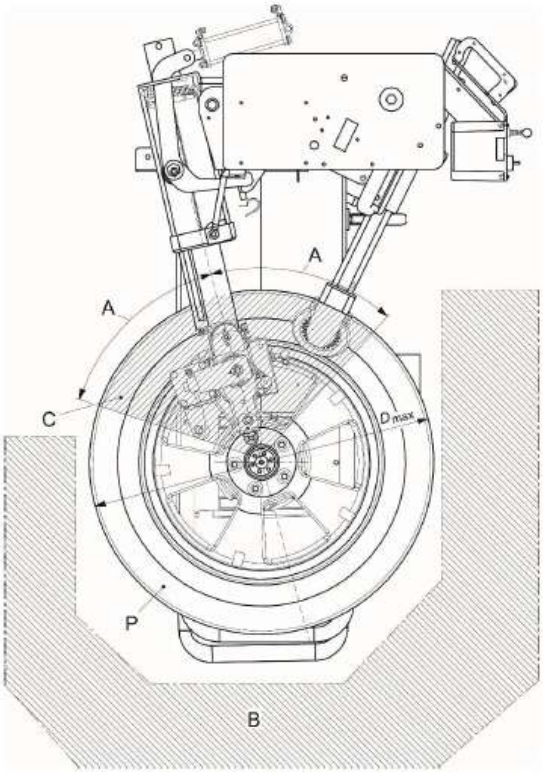

Légende

A	l'angle de la zone dangereuse par rapport à l'outil (A=60°)
B	l'espace de travail de l'opérateur
C	la zone de travail dangereuse
D_{max}	le diamètre maximum du pneumatique (indiqué dans les instructions d'utilisateur du démonte-pneus)
P	le pneumatique

Fig. 4-2
Espace de travail de l'opérateur et la zone de travail dangereuse (vue du dessus)

4.3. Décolletage du talon

Avertissement ! Faire très attention lors de l'utilisation du décolle-talon.
Appuyer sur la pédale fait osciller rapidement et avec force le bras du décolle-talon, et tout objet situé dans la zone de mouvement du bras risque d'être écrasé.

Avertissement ! Le décolle-talon avec les mâchoires ouvertes peut être dangereux pour les mains ; Ne jamais toucher le côté du pneu pendant l'opération.

- Vérifier que le pneu est dégonflé.
- Fermer complètement les mâchoires du plateau tournant.
- Il est recommandé d'appliquer une fine couche de lubrifiant pour protéger le pneu et la jante et faciliter le démontage.
- Positionner la roue contre l'arrêt en caoutchouc sur le côté droit du démonte-pneu.
- Placer la lame du décolle-talon contre le talon du pneu à environ 1 cm de la jante. Veiller à ce que la lame soit correctement posée sur le pneu et non sur la jante.

ATTENTION ! Le point d'insertion du talon (ou de soupape) doit être positionné sur le côté à l'opposé de l'opérateur.

ATTENTION ! Activer la commande d'insertion du talon (manuellement, ou via une pédale), en se positionnant en dehors du volume vertical cylindrique de diamètre A (voir Figure 4-3-1), dont l'axe coïncide avec l'axe de rotation de la roue sur la plaque de support de roue et contenant l'ensemble roue-pneumatique.

- Appuyer sur la pédale (2) pour activer le décolle-talon et la relâcher lorsque la lame a atteint la fin de sa course ou dès que le talon est décollé (voir Fig. 4-3-2)
- Faire pivoter légèrement le pneu et répéter l'opération sur toute la circonférence de la jante et des deux côtés jusqu'à ce que le talon soit complètement détaché de la jante.

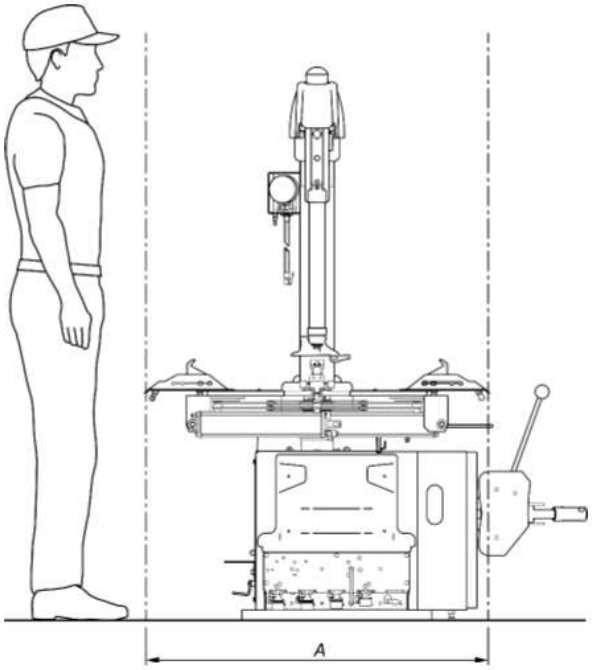

Fig. 4-3-1 Zone dangereuse lors du gonflage

Fig. 4-3-2

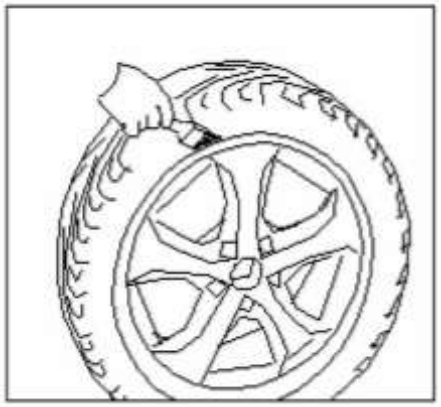

Fig. 4-3-3

4.4. Démontage du pneu

Avant toute opération, s'assurer impérativement que :

- ✓ Avant toute opération, retirer les anciens poids d'équilibrage et vérifier que le pneu est dégonflé.
- ✓ Étaler de la graisse sur le talon du pneu.

ATTENTION ! Ne pas utiliser de graisse risque d'endommager sérieusement le talon du pneu.

- ✓ Lors du serrage du pneu, ne jamais placer les mains sous le pneu.

Fixation et centrage :

- Pour un serrage correct, positionner la roue exactement au centre du plateau tournant.
- Serrage de jante : (externe / interne)

Serrage externe	Serrage interne
Appuyer sur la pédale (1) jusqu'à la position centrale et positionner les mâchoires selon le repère sur le plateau. Placer le pneu sur les mâchoires et, en maintenant la jante pressée vers le bas, appuyer sur la pédale (1) jusqu'au bout.	Fermer complètement les mâchoires. Placer le pneu sur les mâchoires et appuyer sur la pédale (1) pour ouvrir les mâchoires et ainsi verrouiller la jante.

- Vérifier que la jante est solidement fixée aux mâchoires.
- Abaisser la barre hexagonale jusqu'à ce que l'outil de montage repose contre le bord de la jante.
- Verrouiller la position à l'aide du bouton de verrouillage sur la poignée. Le bras de montage est ainsi bloqué verticalement et horizontalement, et la tête de montage se place automatiquement à environ 2 mm de la jante.

Avertissement ! Ne pas mettre les mains sur la roue lors du déplacement du bras de montage, car elles pourraient être écrasées entre la jante et la tête de montage.

ATTENTION ! Libérer la jante des cales de serrage si un plateau tournant doté de dispositifs de serrage externes est utilisé (voir Figure 4-4-1).
Positionner le bras d'outil (ou un autre dispositif d'entrave) sur la jante et le verrouiller en position afin d'empêcher ou de limiter tout mouvement de la roue en cas de rupture.

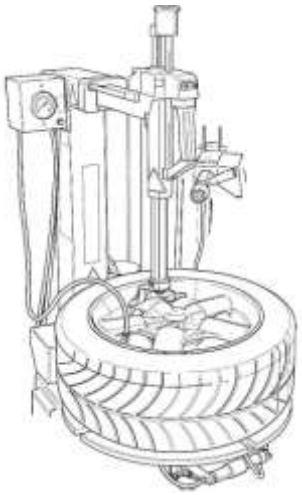

Fig. 4-4-1
Serrage de la roue avec l'outil

Séparation du talon :

- Avec le levier inséré entre le talon et la partie avant de la tête de montage, déplacer le talon du pneu sur la tête de montage.

ATTENTION **:** Afin de ne pas endommager la chambre à air, si présente, effectuer cette opération avec la valve située à 10 cm à droite de la tête de montage.

- Avec le levier maintenu dans cette position, faire tourner le plateau dans le sens horaire en appuyant sur la pédale (1) jusqu'à ce que le pneu soit complètement séparé de la jante.
- Retirer la chambre à air, si présente.
- Répéter la même opération pour l'autre côté du pneu.

Avertissement ! Chaînes, bracelets, vêtements amples ou objets étrangers à proximité des pièces mobiles peuvent présenter un danger pour l'opérateur.

Avertissement ! Pour prévenir les accidents, garder les mains et le corps à distance du bras de l'outil pendant la rotation du plateau.

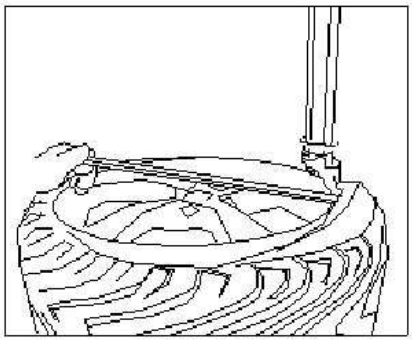

Fig. 4-4-2

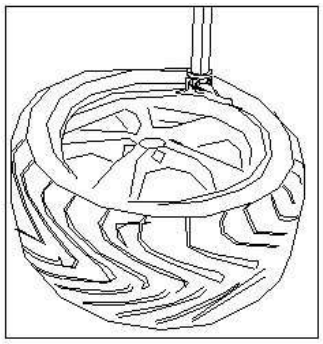

Fig. 4-4-3

4.5. Montage du pneu

- Avant de commencer l'opération de montage, assurez-vous que :

Avertissement ! Le contrôle du pneu et de la jante est primordial pour éviter tout risque d'explosion lors du gonflage.

- ✓ Le pneu et la carcasse ne présentent aucun dommage. En cas de défaut, ne pas monter le pneu.
- ✓ La jante est exempte de bosses et de déformations. Attention aux jantes en alliage : les micro-fissures internes, invisibles à l'œil nu, peuvent compromettre la sécurité, surtout lors du gonflage.
- ✓ Le diamètre de la jante et du pneu correspond exactement. Ne jamais essayer de monter un pneu si vous ne pouvez pas identifier les deux diamètres.
- ✓ Lubrifier les talons du pneu avec une graisse spéciale afin d'éviter tout dommage et de faciliter l'opération de montage.

Avertissement ! Ne pas mettre les mains entre le pneu et les mâchoires lors de l'utilisation des mâchoires, afin d'éviter toute blessure.

Avertissement ! Ne pas poser les mains sur la roue : si les mains sont placées entre la jante et la tête de montage, elles risquent d'être blessées lorsque le bras opérateur revient à sa position initiale.

Remarque : Si vous travaillez sur des jantes de même taille, il n'est pas nécessaire de verrouiller ou déverrouiller le bras hexagonal à chaque fois ; il suffit de basculer et de remettre le bras vertical en place avec le bras horizontal et le bras de montage verrouillés.

- Déplacer le pneu de manière à ce que le talon passe sous la partie avant de la tête de montage et soit amené contre le bord de la partie arrière de la tête de montage.
- Maintenir le talon du pneu pressé dans la gorge de la jante avec les mains, puis appuyer sur la pédale (3) pour faire tourner le plateau dans le sens horaire.
- Poursuivre jusqu'à avoir couvert toute la circonférence de la jante ; insérer la chambre à air si présente.
- Répéter la même opération pour monter le talon supérieur du pneu.

ATTENTION : Les opérations de démontage et de montage doivent toujours se faire dans le sens horaire. Le sens antihoraire ne doit être utilisé que pour corriger une erreur de l'opérateur ou si le plateau se bloque.

4.6. Arrêt d'urgence

Cet équipement n'est pas muni d'un bouton d'arrêt d'urgence indépendant. En cas d'arrêt immédiat nécessaire :

- Relâcher immédiatement la pédale de commande pour immobiliser la machine en cas de blocage.
- Déconnecter l'alimentation via la prise pour arrêter les mouvements.
- Déconnecter la liaison entre la source d'air et le séparateur eau-huile.

4.7. Gonflage

Le gonflage du pneu doit être effectué avec une extrême prudence en respectant strictement les instructions suivantes.

Avertissement ! Le démonte-pneu n'est pas équipé d'un dispositif de protection pour la sécurité de l'opérateur ou des machines environnantes en cas d'explosion soudaine du pneu.

DANGER d'explosion : L'éclatement d'un pneu peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Avant le gonflage, vérifier attentivement que la jante et le pneu sont de la même dimension.
- Vérifier que le talon et la jante sont suffisamment lubrifiés.
- Contrôler l'état d'usure du pneu et s'assurer qu'il ne présente aucun défaut avant de commencer l'opération de gonflage.
- Gonfler le pneu par brèves impulsions d'air, en contrôlant fréquemment la pression.
- Tous nos démonte-pneus sont limités à une pression maximale de gonflage de **3,5 bar** ; ne jamais dépasser la pression recommandée par le fabricant.
- Garder les mains et le corps aussi éloignés que possible du pneu pendant le gonflage.
- L'utilisation est strictement réservée aux professionnels ; les personnes non autorisées ne doivent pas approcher.

Gonflage du pneu avec buse

Le démonte-pneu semi-automatique standard est équipé d'une buse de gonflage.

Procéder comme suit pour gonfler un pneu :

- Raccorder l'embout de la buse à la valve du pneu.
- Vérifier que la jante et le pneu sont de la même dimension.
- Vérifier que le talon et la jante sont suffisamment lubrifiés.
- Appuyer sur la gâchette de la buse et contrôler la pression de gonflage jusqu'à ce que le pneu s'ajuste complètement à la jante.
- Poursuivre le gonflage en contrôlant fréquemment la pression, sans jamais dépasser la pression indiquée par le fabricant.

Fig. 4-7

5. Maintenance

5.1. Avertissement général

IMPORTANT !
Avant toute maintenance : Déconnecter les alimentations électrique et pneumatique.
Actionner le démonte-talons 3 à 4 fois pour évacuer l'air sous pression du circuit.

- Le personnel non autorisé ne doit pas effectuer de maintenance.
- Un entretien régulier, tel que décrit dans le manuel, est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement et la durée de vie du démonte-pneu.
- L'absence d'entretien peut affecter le fonctionnement et la fiabilité de la machine, présentant un risque pour l'opérateur et les personnes à proximité.
- Les pièces défectueuses doivent être remplacées uniquement par du personnel qualifié avec des pièces d'origine du fabricant.
- Ne pas retirer ni modifier les dispositifs de sécurité (vannes de limitation ou régulation de pression).
- Le fabricant n'est pas responsable des dommages ou problèmes liés à l'utilisation de pièces non certifiées ou à la manipulation des dispositifs de sécurité.
- Après réparation : Vérifier que toutes les fonctions de sécurité (pédales de commande, bras et plateau, pression pneumatique) fonctionnent correctement.

5.2. Opérations de maintenance

- <u>Nettoyage hebdomadaire :</u>
  - Nettoyer le plateau tournant avec du carburant diesel pour éviter l'accumulation de saleté.
  - Graisser les guides de glissement des pinces.

- <u>Opérations mensuelles (au moins tous les 30 jours) :</u>
  - Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir de lubrification.
  - Remplir si nécessaire via la vis à ailettes.
  - Utiliser uniquement de l'huile SAE30 (figure 5-1)

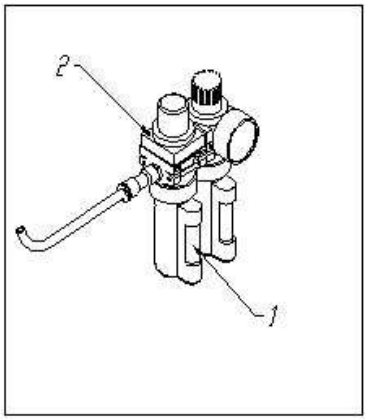

Fig. 5-1

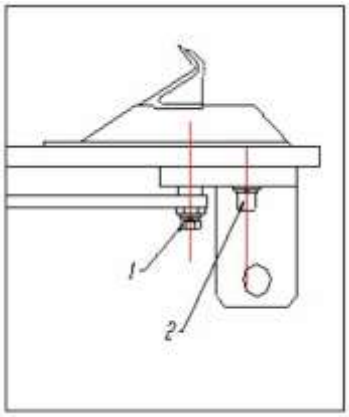

Fig. 5-2

- Entretien périodique :
  Il est nécessaire de réaliser des vérifications régulières pour chacun des éléments suivants :

Élément	**Fréquence de contrôle recommandée**
Manomètre de gonflage	Mensuelle
Soupape de limitation de pression de gonflage	Mensuelle
Filtre de régulation d'alimentation pneumatique sur l'entrée de la machine	Vérification mensuelle
Bon fonctionnement de l'ensemble des commandes de la machine	Vérification avant chaque utilisation ; test régulier mensuel
Soupape de sécurité de pression maximale sur les réservoirs	Test trimestriel
Autres pièces de la machine, telles que : Dispositifs de sécurité et de protection, pièces sujettes à l'usure, pièces soumises à des fluides pressurisés (réservoirs, raccords, tuyaux, etc.), raccords électriques, etc.	Vérification trimestriel

  Si la machine est fortement sollicitée, il est recommandé de réduire l'intervalle entre les contrôles.

- Si le plateau tournant ne fonctionne pas : (cela peut être dû à une courroie d'entraînement desserrée)
  - Déconnecter l'alimentation électrique.
  - Retirer le panneau latéral gauche.
  - Régler la tension de la courroie avec la vis de réglage spéciale (1) sur le support moteur (Figure 5-2).

- <u>Si les pinces s'ouvrent ou se ferment lentement :</u>
  - Nettoyer le plateau tournant.
  - Ajuster la vis de la vanne pneumatique (figure 5-3).

- <u>Si le démonte-talons n'ouvre ou ne ferme pas correctement :</u>
  - Vérifier l'absence de fuites dans le réservoir d'air.
  - Ajuster la vis de la vanne pneumatique.

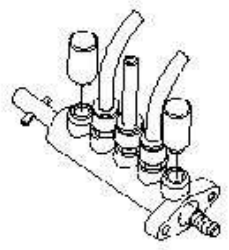

Fig. 5-3

5.3. Déplacement

- Pour déplacer le démonte-pneu, utiliser un chariot élévateur.
- Déconnecter les alimentations pneumatique et électrique.
- Soulever légèrement un côté de la base avec un levier pour la dégager du sol.
- Introduire un levier sous un côté de la base du démonte-pneu pour le soulever légèrement, puis insérer les fourches du chariot et lever l'appareil.
- Déposer le démonte-pneu à l'emplacement souhaité.
- Il n'y a pas de point de levage fixe ; la méthode de manutention doit être choisie en fonction des conditions sur site, en toute sécurité.

5.4. Stockage

En cas de stockage prolongé, déconnecter toutes les sources d'alimentation et graisser les glissières de serrage du plateau tournant afin d'éviter l'oxydation.

5.5. Mise au rebut

- Avant la mise au rebut de la machine, la rendre inutilisable en la déconnectant de toutes les sources d'alimentation.
- Retirer les matériaux non ferreux et les éliminer conformément à la législation nationale.
- Récupérer l'huile et l'éliminer dans un point agréé, selon la réglementation en vigueur.
- Mettre au rebut les matériaux ferreux restants.

6. Problèmes – Solutions

Problèmes	Causes probables	Solutions
Le plateau tournant ne tourne que dans un sens	Interrupteur universel endommagé	Remplacer l'interrupteur universel
Le plateau tournant ne tourne pas	1. Interrupteur universel endommagé 2. Problème du moteur	1. Remplacer l'interrupteur universel 2. Remplacer le moteur
Les pinces s'ouvrent/ferment lentement	Problème du silencieux	Nettoyer ou remplacer le silencieux
Le plateau tournant ne verrouille pas correctement la jante	1. Pince endommagée 2. Vérin du plateau tournant endommagé	1. Remplacer la pince 2. Remplacer le joint d'étanchéité du vérin
La tête de montage touche la jante lors de l'opération	1. Position de la plaque de verrouillage incorrecte ou endommagée	1. Ajuster ou remplacer la plaque de verrouillage 2. Serrer la vis

	2. Vis de verrouillage du plateau tournant desserrée	
La pédale ne doit pas rester en position de travail	Ressort de rappel endommagé	Remplacer le ressort de rappel
Fonctionnement du démonte-talons difficile	1. Problème du silencieux 2. Joint d'étanchéité du vérin du démonte-talons endommagé	1. Nettoyer ou remplacer le silencieux 2. Remplacer le joint d'étanchéité

7. Vue Éclatée – Liste des pièces

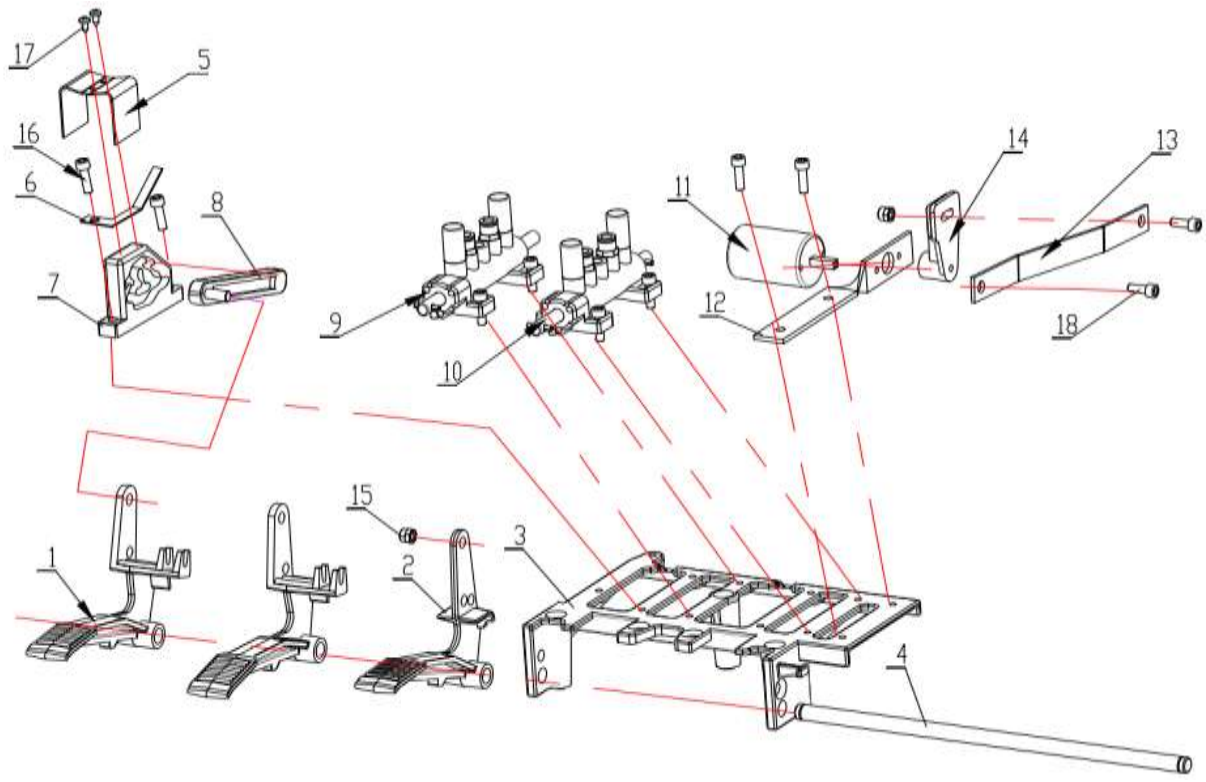

1	Pédale D	10	Valve à flux fin
2	Pédale C	11	Interrupteur inverseur 220V
3	Cadre en aluminium	12	Plaque de montage de l'interrupteur de pédale
4	Tige de support de pédale	13	Plaque de traction de l'interrupteur de pédale
5	Plaque en U	14	Support de ventilateur
6	Lame de ressort	15	Écrou M8
7	Bloc de positionnement	16	Boulon M6*20
8	Tige de traction double	17	Vis ST2,9*10
9	Coude de valve	18	Boulon M8*16

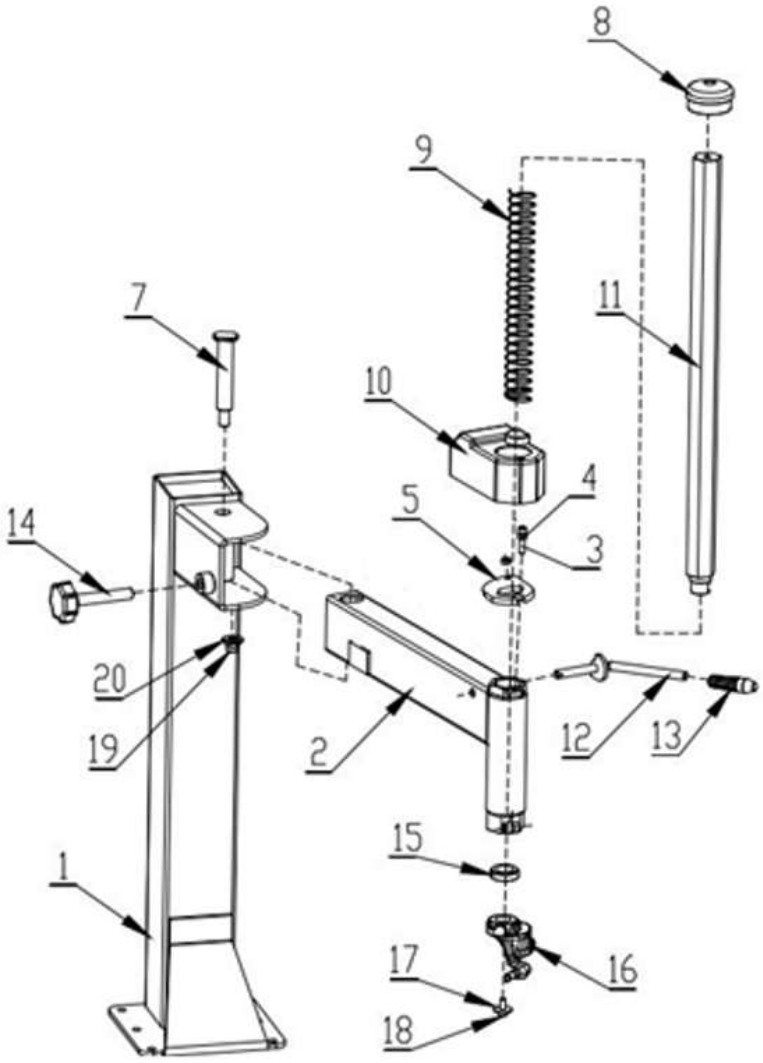

1	Potence	11	Barre hexagonale
2	Bras articulé	12	Tige
3	Boulon M10*40	13	Poignée
4	Écrou M10	14	Contrôleur M18
5	Plaque hexagonale	15	Tampon amortisseur
		16	Bec de détalonnage
7	Arbre	17	Joint 10*35*5
8	Écrou	18	Boulon M10*20
9	Ressort	19	Joint 12*40*5
10	Boîtier de protection	20	Boulon M12*25

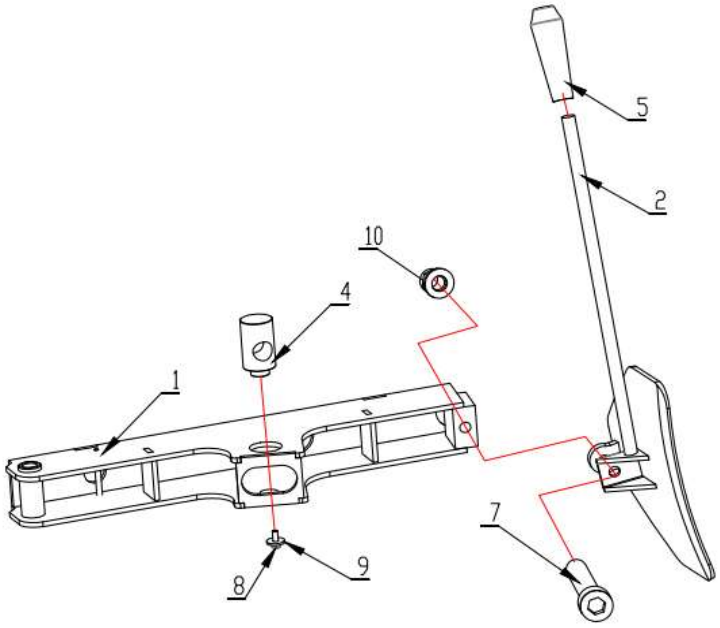

1	Potence du bras de la pelle
2	Détalonneur
4	Arbre
5	Poignée
7	Boulon M12*85
8	Boulon M8*10
9	Rondelle plate 8*22*1.5
10	Écrou M12

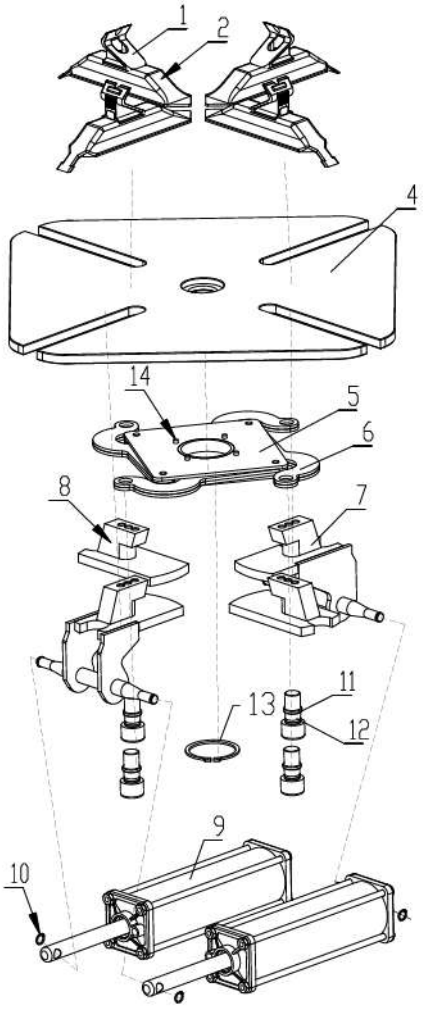

1	Mâchoire
2	Base de mâchoire
4	Plateau
5	Plaque principale
6	Plaque de traction
7	Support principal
8	Support auxiliaire
9	Vérin
10	Bague de fermeture
11	Rondelle plate ø 12
12	Boulon M12×45
13	Circlip ø 40
14	Goupille ø 6

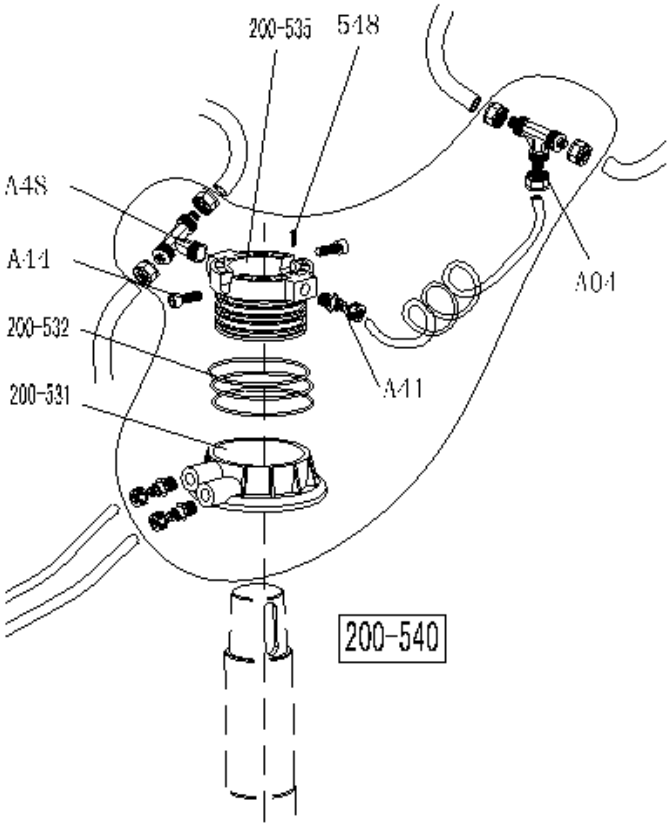

A04	Té de raccord 3*Ø8
A44	Vis à tête cylindrique hexagonale creuse M6*16
A48	Té de raccord G1/8-2* Ø8
200-531	Boîtier de vanne rotative
200-532	Joint torique Ø59,99×2,62
200-535	Mandrin de vanne rotative
200-540	Ensemble de vanne en plastique
537	Tuyau flexible d'air Ø8*Ø5*10m
A41	Raccord droit G1/8-Ø8
548	Vis M4*6
200-540	Assemblage de vannes en plastique

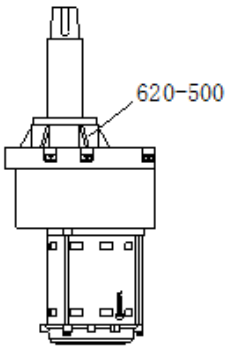

620-500	Boîte de vitesses combinée

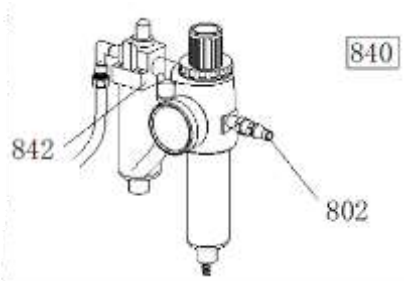

802	Raccord rapide
842	Filtre régulateur + lubrificateur
840	Ensemble régulateur

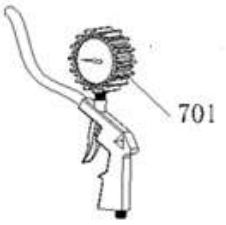

701	Pistolet de gonflage

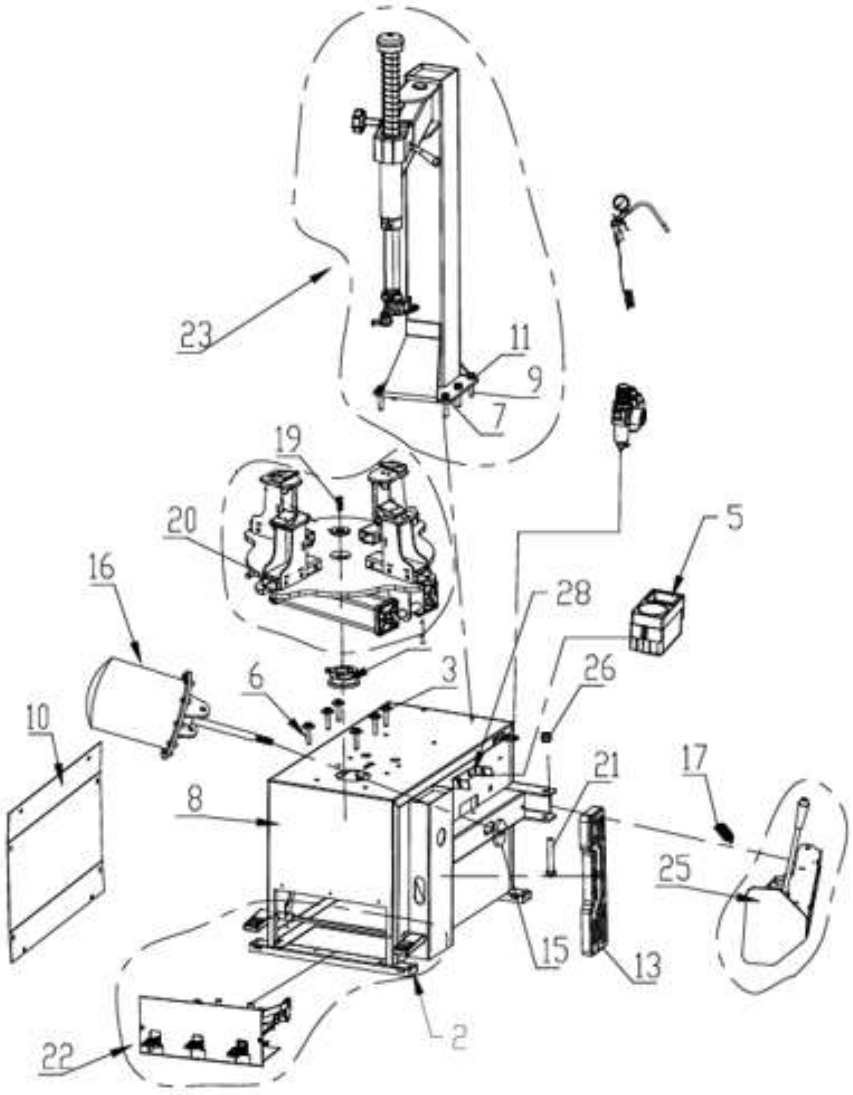

1	Vanne de distribution	16	Vérin 186*423*40 mm
2	Pied en caoutchouc	17	Ressort 2.5*18*102
3	Joint 10×20×2	19	Vis M16*30
5	Bac à eau	20	Plan de travail 24 pouces
6	Boulon M10*55	21	Boulon M16*100
7	Rondelle ressort φ12	22	Pédale
8	Assemblage soudé du corps de machine	23	Potence
9	Boulon M12*65	25	Pelle
10	Plaque latérale gauche	26	Écrou M16
11	Joint Ø 12*24*2	28	Support du bac
13	Patin caoutchouc		

8. Schéma de connexion électrique

	FU1-FU2
110V 50/60Hz	25A
220V 50/60Hz	20A

Function table

			3	11	12
X		X		9	10
		X	2	7	8
X				5	6
X			1	3	4
		X		1	2
1	0	2	contacts No position		

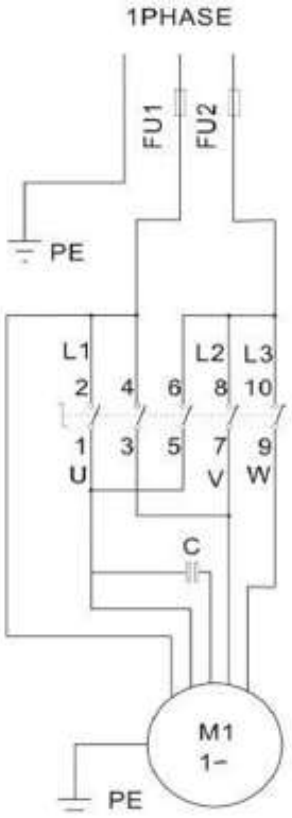

9. Garantie et Conformité du produit

La garantie ne peut être accordée suite à :

Une utilisation anormale, une manœuvre erronée, une modification non autorisée, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien, l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine, des interventions effectuées par du personnel non agréé, l'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur, le non-respect des consignes précitées exclut votre machine de notre garantie, les marchandises voyagent sous la responsabilité de l'acheteur à qui il appartient d'exercer tout recours à l'encontre du transporteur dans les formes et délais légaux. Se reporter à nos Conditions Générales de Ventes pour toute demande de garantie.

Protection de l'environnement :

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables.
Nous vous rappelons que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.

La déclaration d'émissions sonores pour une machine de montage et de démontage de pneumatiques pour véhicules :

<table>
<tr><td colspan="2">Numéro de modèle de la machine, année de fabrication et autres informations d'identification :
Type Démonte-pneu vertical, Modèle 53320, 50 Hz, 230 V</td></tr>
<tr><td colspan="2">VALEURS DÉCLARÉES DES ÉMISSIONS SONORES À DEUX CHIFFRES
Conformément à l'EN ISO 4871</td></tr>
<tr><td colspan="2">Machine chargée avec une roue et un pneu*</td></tr>
<tr><td>Niveau de pression acoustique d'émission pondéré A mesuré, L_{pA}
(réf. 20µPa) au poste de l'opérateur, en décibels</td><td>68</td></tr>
<tr><td>Incertitude, K_{pA}, en décibels</td><td>3</td></tr>
<tr><td colspan="2">* Valeurs déterminées selon le code d'essai acoustique donné à l'annexe E de l'EN 17347:2020, en utilisant l'EN ISO 11201:2010 (Grade 2).

Après mesure, le niveau de pression acoustique pondéré A n'excède pas 70 décibels.</td></tr>
</table>